

LAFHEJ Imen

Paris 3 – Sorbonne Nouvelle

**Diachronie et temporalité
en structuralisme Saussurien**

INTRODUCTION

«La science du langage est une science historique et rien d'autre qu'une science historique».

Tels sont les propos de Saussure dans ses '*Écrits de linguistique générale*', texte considéré comme l'unique vraie source de la doctrine Structuraliste défendue par Saussure. Pourtant, nombreux sont les linguistes qui ont avancé, avec ou sans preuve, suite à la lecture du texte posthume qui lui a été attribué par Bally et Séchehaye, '*Le cours de linguistique générale*' (désormais CLG), que de Saussure accorderait plus d'intérêt, dans la dichotomie Synchronie / Diachronie, à la synchronie, pénalisant ainsi, l'aspect diachronique de la langue, qui pourtant, est considérée comme un système fonctionnant à un moment déterminé du temps (synchronie) ou bien analysé dans son évolution (diachronie). Par la diachronie, on suit les faits de langue dans leur succession, dans leur changement d'un moment à un autre de l'histoire.

Il semble donc évident que chez de Saussure, la diachronie soit d'abord l'un des points de vue que le linguiste peut choisir et qui, de manière fondamentale, s'oppose à la synchronie. C'est dans cette perspective que toute étude diachronique est une explication historique du système synchronique et les faits diachroniques sont les changements subis de la langue.

Nous essaierons donc, dans cette réflexion, de comparer la condition de la langue dans le temps dans le CLG rédigé par Bally et Séchehaye, d'après les notes des étudiants de Saussure, et le texte source '*Écrits de linguistique générale*' dans l'une des parties la plus appropriée à la comparaison, avec le cours qui relate les trois conférences de Saussure présentées à l'université de Genève en novembre 1891.

Notre commentaire s'articulera autour des axes suivants :

- Le principe de la continuité dans le temps
 - Le principe de la transformation dans le temps : les changements analogiques / les
 - changements phonétiques
 - La distance géographique / la distance chronologique
- Unités, identités et réalités diachroniques.

I. Le principe de la continuité dans le temps

Selon de Saussure, à mesure qu'on a mieux compris la véritable nature des faits de langage, il devient évident que la science du langage est une science historique et c'est de cette qualité que se réclamera toute espèce d'études linguistiques, pour figurer dans une faculté des Lettres. Plus on

étudie la langue, plus on arrive à se pénétrer de ce fait, que tout dans la langue est histoire, c'est-à-dire qu'elle est un objet d'analyse historique, et non d'analyse abstraite, qu'elle se compose de faits, et non de lois, que tout ce qui semble organique en langage est en réalité contingent et complètement accidentel. Toute langue porte en elle-même son histoire qui se déroule perpétuellement, qui est faite d'une succession d'événements linguistiques, lesquels n'ont point eu de retentissement au dehors. De Saussure propose, en outre, la métaphore où il compare la langue, tableau d'un prodigieux amas de choses charriées à travers les siècles, mais de choses qui ont une date, et des dates très différentes, aux dépôts glacières où l'on peut reconnaître que tel morceau de granit vient d'une distance de plusieurs lieux des plus hauts sommets de la chaîne, pendant que tel bloc de quartz remonte à peine aux deux premiers contreforts de la montagne. Par conséquent, la langue a une histoire, c'est un caractère constant, ce qui, malgré cela, n'est pas décisif pour ranger son étude parmi les études de sciences historiques, et ce, simplement parce que les faits de langue ne sont pas, ou très rarement, des faits régis par la volonté ou l'intelligence humaine car de tous les actes, l'acte linguistique a le caractère le moins réfléchi, le moins prémédité mais aussi le moins impersonnel de tous.

La thèse défendue est donc la suivante : la langue se différencie dans le temps, et, en même temps, elle se différencie ou se diversifie dans l'espace. Une langue prise à deux dates différentes n'est pas identique à elle-même. Prise sur deux points plus ou moins distants de son territoire, elle n'est pas non plus identique à elle-même. Les deux choses, lorsqu'on veut avoir une vue exacte des événements, doivent toujours être considérées à la fois et de front : c'est justement de là que naît la dichotomie Synchronie / Diachronie. Prendre un fait de langue dans deux régions différentes à un moment précis permet de constater un phénomène linguistique d'ordre phonologique par exemple, mais le prendre à deux dates différentes permet aussi d'observer non seulement des divergences phonologiques mais également des glissements au niveau du sens et aussi des modifications d'ordre grammatical. Ainsi, Bien que le CLG n'ait pas introduit la linguistique comme une étude historique du langage, ses auteurs n'ont pas, pour autant, négligé d'étudier les aspects fondamentaux de la linguistique dite « diachronique » que sont l'étude des changements de la phonétique, l'étude des conséquences grammaticales de l'évolution phonétique mais aussi le phénomène de l'analogie, de son évolution, ainsi que de l'agglutination et l'étymon populaire, qui sont autant de manifestations de l'importance de la diachronie dans la science des langages.

Le premier principe étudié par de Saussure dans la première de ses trois conférences de Genève fut le *principe de la continuité dans le temps*.

Selon de Saussure le premier *aspect* sous lequel doit être envisagée l'idée d'*histoire* quand il s'agit de la langue, c'est le fait fondamental de sa *continuité dans le temps*. En effet, ce principe élémentaire et essentiel de l'ininteruption forcée est le premier caractère ou la première loi de la transmission du parler humain. Lorsque nous considérons un certain état de langue comme le français du XIX^e siècle, et un certain état de langue antérieur, comme par exemple le latin du siècle d'Auguste, cas repris par de Saussure lui-même, nous sommes conduite à observer avec grand étonnement la différence de la dénomination accordée à la langue en appelant la première latin et la seconde français. De Saussure attire l'attention sur le fait qu'il y a eu *succession* des deux états de langues mais jamais *coupure*. D'ailleurs, nous serons même tentée de remplacer le terme de *succession* utilisé par de Saussure, par celui d'*évolution*, car selon l'explication de Saussure « il n'y a jamais eu nulle part parution ou procréation d'un idiome nouveau par un idiome antérieur » (*Écrits de linguistique générale*, p. 153).

De Saussure critique, dans ce sens, une citation que lui-même a puisé dans les écrits de M. Hovelacque : « La langue naît, croît, dépérit et meurt comme tout être organisé ». Cette phrase que dénonce de Saussure est totalement erronée, elle est typique de la conception répandue chez les linguistes et qu'il s'épuise à combattre. La langue n'est pas un organisme, elle n'est pas une végétation qui existe indépendamment de l'homme, elle n'a pas une vie à elle entraînant une naissance et une mort. C'est en ce sens, remarquons, qu'elle se distingue des sciences naturelles et qu'elle s'affirme comme une science humaine.

« La langue n'est pas un être organisé, elle ne meurt pas d'elle-même, elle ne dépérit pas, elle ne croît pas, en ce sens qu'elle n'a pas une enfance qu'un âge mûr ou une vieillesse, et enfin elle ne naît pas » (*Écrits de linguistique générale*, p. 154).

Nous tenons, à ce stade, à nous approprier le sujet d'une certaine manière, car si de Saussure avance que « la langue ne naît pas », appuyant ceci par l'exemple des langues *artificielles* qui sont, selon lui, d'excellents exemples, pour rendre compte de ce qui empêche qu'il ne naisse d'autres langues ou de ce qui assure la transmission de celles qui existent, nous partageons avec de Saussure l'idée qu'une langue ne naît pas seulement quand s'il s'agit bien d'une langue naturelle, et, par conséquent, nous ne partageons pas son point de vue pour dire qu'une langue *artificielle* comme il l'avance, ne naît pas, ou du moins, nous trouvons que la dichotomie langue / langue artificielle n'est pas adéquate.

Prenons l'exemple de la terminologie, une discipline faisant partie intégrante des sciences du langage: elle étudie les langues spécialisées. Dans ce sens, elle donne lieu à la naissance de langues artificielles, même si le terme n'est pas non plus très approprié, car nous sommes tentée, également, de dire qu'il s'agit de '*langage artificiel*' et non plus de '*langue artificielle*'.

Par ailleurs, il est possible, d'autre part, de critiquer le point de vue que nous avançons, puisque les langues spécialisées sont des langues servant à décrire des objets, contrairement au Volapuk ou encore au Desperado, qui sont des langues qui servent à exprimer des sentiments et à remplacer un idiome courant. Il n'en reste pas moins qu'un facteur important cautionne les langues spécialisées qui sont d'une part l'arbitraire, aussi relatif soit-il, et le poids de l'écriture.

II. Le principe de la transformation dans le temps

Dans sa deuxième conférence, de Saussure met l'accent sur le *principe de la transformation dans le temps*, lequel prend sens en partant du point de vue du *mouvement de la langue dans le temps*, mais d'un *mouvement* qui, à aucun moment, n'arrive pas à être en conflit avec le premier principe de l'*unité de la langue dans le temps*.

De Saussure avance la thèse suivante : « Il y a *transformation* mais il n'y a nulle part reproduction ou production d'un être linguistique nouveau, ayant une existence distincte de ce qui l'a précédé et de ce qui suivra. Ces deux principes de la continuité et de la mutabilité de la langue, loin d'être contradictoires, se trouvent dans une corrélation si étroite et si évidente que, aussitôt que nous sommes tentée de méconnaître l'un, nous faisons injure à l'autre, du même coup, et inévitablement, sans y penser ». De même, si nous commençons par supprimer l'idée de *continuité*, nous tombons régulièrement dans le sophisme de l'*immobilité*, supposant ainsi, qu'entre deux de ses sauts imaginaires, la langue en rapport avec deux dates différentes et lointaines, la langue est dans un état d'équilibre et de repos, ou au moins d'équilibre opposables à ces sauts, tandis qu'en réalité, il n'y a jamais un équilibre, un point permanent, stable dans aucun langage.

De Saussure pose donc le principe de la *transformation incessante* des langues comme absolu : le cas d'un idiome qui se trouverait en état d'*immobilité* et de repos ne se présente pas.

Le caractère muable et continu de la langue étant posé, la problématique autour de laquelle tourne sa deuxième conférence est la suivante: en quoi consistent les changements qui se produisent avec une nécessité si constante en toutes langues? De quelle nature sont ces modifications, ces remaniements perpétuels? A quelles causes se

rattachent-elles? Enfin ont-elles toutes le même caractère dans toutes les langues?

Le CLG offre, à ce propos, un tableau bien structuré et des réponses concises et surtout précises. Nous essaierons, ici, de combiner l'étude comparative de la notion de diachronie et de temporalité chez de Saussure à travers le CLG et les '*Écrits de linguistique générale*' et de conjuguer les différentes réponses, en essayant de voir où réside l'apport des '*Écrits de linguistique générale*' par rapport au CLG rédigé par Bally et Séchéhaye, ce qui nous permettra de dégager la trace de la subjectivité de la plume de ces deux linguistes ou encore, de façon plus implicite, la réception du cours par les étudiants de F. de Saussure.

Selon de Saussure, croire que le problème de l'origine du langage soit un autre problème que celui de ses transformations ou que des forces ont agi autrefois sur le langage, sont autant de suppositions arbitraires qu'in vraisemblables. Cependant, une troisième supposition, pourrait lui paraître plus plausible, celle selon laquelle ces phénomènes sont de deux espèces distinctes, remontant à deux causes ou groupes de causes naturellement distinctes, et indépendantes. Il y aurait d'une part, *les changements analogiques* et, d'autre part, *les changements phonétiques*.

1. Les changements analogiques

De Saussure assure qu'on peut opposer à plusieurs titres, ces deux grands facteurs de renouvellement linguistique. Par exemple, le premier représente le côté physiologique et physique de la parole, tandis que le second répond au côté psychologique et mental du même acte : « l'analogie est d'ordre psychologique » (CLG, p. 226). On oppose souvent ces deux ordres de faits, en disant que l'un concerne les sons et l'autre les formes grammaticales, ce qui ne représente pas une idée claire, parce que les formes de la langue ne sont autre chose que les sons, mais on peut dire que l'un attaque la forme à travers le son et que l'autre l'attaque à travers l'idée.

De Saussure, à la différence de Bally et Séchéhaye dans le CLG, privilégie le phénomène de l'analogie sur celui de la phonétique. Il considère, en effet, le phénomène d'analogie comme celui de la transformation intelligente. Bally et alii, quant à eux, trouvent que l'analogie contrebalance l'effet des transformations, car c'est d'elle que relèvent toutes les modifications normales de l'aspect extérieur des mots qui ne sont pas de nature phonétique.

Nous ne nous attarderons pas sur les exemples que propose de Saussure mais nous prendrons l'exemple du parler des enfants, précisément l'exemple du Verbe* *venirai* chez l'enfant. Celui-ci sert, pour de Saussure,

d'introducteur pour les exemples d'analogie, alors que Bally et Séchéhaye l'introduisent dans le processus de l'innovation analogique dans la langue (CLG, p. 231).

Comment je venirai ? (Écrits de linguistique générale, p. 160).

Pour aboutir à cet énoncé il faudrait, selon de Saussure, que l'enfant connaisse venir et qu'il l'associe, dans son esprit, à l'idée contenue dans *venir* et à celle qu'il veut exprimer ; mais cela ne suffit pas, il faut qu'il ait entendu dire *punir* et je te *punirai*. Alors, se produirait le phénomène de *punir* : *punirai* = * *venirai*.

Cela correspond, dans le CLG, au processus de formation des analogies dans la langue suivant plusieurs étapes :

« Tout fait analogique est un drame à trois personnages qui sont :

1. le type transmis, légitime, héréditaire
 2. le concurrent
 3. un personnage collectif, constitué par les formes qui ont créé ce concurrent ».
- (CLG, p. 224).

De Saussure, dans ses 'Écrits...' remarque qu'un des caractères de ce phénomène est que « dans un sens [il ne s'agit pas de] *transformation* [mais plutôt] d'une *création* ; mais [qui] en dernière analyse s'avère n'être qu'une transformation » (*Écrits de linguistique générale*, p.160).

Cette interprétation de Saussure est ainsi représentée dans le CLG : « il s'agit d'un « paraplasm », de l'installation d'un concurrent à côté d'une forme traditionnelle, d'une création enfin ».

L'apport du CLG concernant ce point précis, c'est que, de par la méthodologie suivie, une comparaison entre les changements phonétiques déjà traités au premier chef, et les changements analogiques qui ne sont pas réellement des changements comme l'indique le sous titre de la page 223, est possible. Les auteurs du CLG, concluent que: « tandis que le changement phonétique n'introduit rien de nouveau sans annuler ce qui a précédé, la forme analogique n'entraîne pas nécessairement la disparition de celle qu'on vient doubler » (CLG, p. 224). Selon Bally et Séchéhaye, la forme analogique n'entraîne pas nécessairement la disparition de celle qui vient doubler. Le plus souvent, la forme primitive qui est moins régulière, tombe en désuétude et disparaît. C'est ce résultat qui fait croire à une transformation. L'action analogique, une fois achevée, l'ancien état et le nouveau sont, en apparence, dans la même opposition que celle qui résulte de l'évolution des sons.

Cette dernière remarque ne figure pas dans les conférences de Saussure, mais semble plutôt résulter de la réflexion des deux linguistes et

être le fruit du cheminement méthodologique qu'ils ont suivi en donnant la primauté à l'étude des changements phonétiques sur celle des changements analogiques : fait qui leur a permis d'établir, en permanence, la confrontation entre les deux changements.

D'autre part, pour revenir sur les propos de Saussure qui affirmait que l'analogie donne l'illusion d'une création qui ne s'avère finalement n'être qu'une transformation, le CLG explique le phénomène par le fait que l'analogie a peu le caractère de remplacer une forme par une autre, et qu'on la voit souvent produire des formes qui ne remplacent rien. L'illusion du changement analogique viendrait de ce qu'on établit, avec un terme évincé par le nouveau, une relation qui s'avère n'être qu'une erreur, puisque « les formations qualifiées de changements sont de même nature que celles que nous appelons créations » (CLG, p. 226).

De Saussure explique qu'il n'y a jamais de création *ex nihilo*, mais que chaque innovation ne sera qu'une application nouvelle d'éléments fournis par l'état antérieur du langage. C'est ainsi que le renouvellement analogique ne fait jamais que continuer sans jamais briser la chaîne des éléments transmis depuis l'origine des langues. Ce phénomène représente une *association de formes dans l'esprit*, qui est dictée par *l'association des idées représentées*.

Cette même idée est présente dans le CLG, mais avec une précision sur le phénomène d'application de la quatrième proportionnelle qui se limiterait à la grammaire :

« Il faut aller plus loin et dire que l'analogie est d'ordre grammatical : elle suppose la conscience et la compréhension d'un rapport unissant les formes entre elles. Tandis que l'idée n'est rien dans le phonétique, son intervention est nécessaire en matière d'analogie ».

Est ainsi retenu cet exemple de la quatrième proportionnelle :

Oratorem: orator = honorem : x
x = honor.

Cette combinaison n'aurait aucune raison d'être, si l'esprit n'associait pas, par leur sens, les formes qui la composent.

Cependant, alors que de Saussure n'affirme pas explicitement, dans ses conférences, l'importance primordiale de la grammaire dans le changement analogique de la langue, les auteurs du CLG affirment, de manière explicite, que « tout est grammatical dans l'analogie » (CLG, p. 226).

Autre manifestation de la divergence entre le CLG et les conférences de Saussure parues dans ses '*Écrits de linguistique générale*' : l'importance accordée à la parole, en comparaison avec celle accordée à la langue dans le processus de l'analogie. En effet, selon Bally et Séchehaye, la création, qui est l'aboutissement de l'analogie, l'un des principes de création de la langue, ne peut appartenir qu'à la parole : « elle est l'œuvre occasionnelle d'un sujet isolé. C'est dans cette sphère et en marge de la langue, qu'il convient de surprendre d'abord le phénomène. Cependant, il faut y distinguer deux faits : 1. la compréhension du rapport qui relie les formes génératrices ; 2. le résultat suggéré par la comparaison, la forme improvisée par le sujet parlant pour l'expression de la pensée. Seul ce résultat appartient à la parole » (CLG, p. 227).

Ceci permet de faire la liaison, dans le CLG, avec l'une des bases de la doctrine structuraliste qui est la dichotomie qui oppose la langue à la parole.

En outre, nous sommes consciente que l'activité du langage en décomposant les unités, contient non seulement toutes les possibilités d'un parler conforme à l'usage, mais aussi toutes celles des formations analogiques. Ce fait est appuyé par l'affirmation de Saussure qui considère qu'une langue quelconque n'est pas autre chose qu'un vaste enchevêtrement de formations analogiques, les unes absolument récentes, les autres remontant si haut, qu'on ne peut que les deviner. Ce ne sont que des curiosités ou des anomalies, mais c'est la substance la plus claire du langage partout et à toute époque, c'est son histoire de tous les jours et de tous les temps.

Seulement, si de Saussure considère, en effet, l'analogie comme un phénomène diachronique c'est du fait que la langue n'est pas autre chose qu'un vaste enchevêtrement de formations analogiques, qui constituent la substance la plus claire du langage partout et à toute époque, c'est son histoire de tous les jours et de tous les temps. Dans le CLG, l'analogie est « toute entière grammaticale et synchronique » (CLG, p. 228).

Bally et Séchehaye évoquent, en outre, que le caractère de l'analogie suggère deux observations sur l'arbitraire absolu et l'arbitraire relatif. Ils expliquent ce fait ainsi :

«1° on pourrait classer les mots d'après leur capacité relative d'en engendrer d'autres selon qu'ils sont eux-mêmes plus ou moins décomposables. Les mots simples sont, par définition, improductifs. [En effet], il y a, dans chaque langue, des mots productifs et des mots stériles, mais la proportion des uns et des autres varie. Cela revient, en somme, à la

distinction faite en p.183, entre les langues « lexicologiques » et les langues « grammaticales ».

«2° Nous avons remarqué (p. 222) que toute création analogique peut être représentée comme une opération analogue au calcul de la quatrième proportionnelle : très souvent on se sert de cette formule pour expliquer le phénomène lui-même, tandis que nous avons cherché sa raison d'être dans la reconstruction d'éléments fournis par la langue ».

Bally et Séchehaye ajoutent qu'il y a conflit entre ces deux conceptions. Ils expliquent qu'opposées, elles se reflètent dans deux doctrines grammaticales différentes. Les grammaires européennes opèrent avec la quatrième proportionnelle et, au contraire, la grammaire hindoue étudie, dans un chapitre déterminé, des racines (*stetz-*, *lach-*, etc.), dans un autre, les terminaisons du prétérit (*-te*, etc.). Elle donne les éléments résultant de l'analyse, et on aurait à décomposer les mots complets. Selon la tendance dominante de chaque groupe linguistique, les théoriciens de la grammaire inclineront vers l'une ou l'autre de ces méthodes.

D'un autre côté, les deux linguistes notent que l'analogie ne saurait être, à elle seule, un facteur d'évolution : « il n'est pas moins vrai que cette substitution constante de formes nouvelles à des formes anciennes est un des aspects les plus frappants de la transformation des langues. Chaque fois qu'une création s'installe définitivement et élimine son concurrent, il y a vraiment quelque chose de créé et quelque chose d'abandonné, et à ce titre, l'analogie occupe une place prépondérante dans la théorie de l'évolution ».

Les innovations analogiques sont, selon Bally et Séchehaye, des symptômes des changements d'interprétation, car la langue cesse d'interpréter et de décomposer les unités qui lui sont données, en rendant certaines analyses ambiguës et d'autres impossibles, modifiant les conditions de la décomposition et, du même coup, ses résultats, d'où déplacement des limites des unités et modification de leur nature.

Autres phénomènes que le CLG souligne et que de Saussure n'évoque pas, du moins explicitement dans les conférences des '*Écrits de linguistique générale*', sont l'étymologie populaire et l'agglutination. L'étymologie populaire a trait à des innovations et à des tentatives d'expliquer approximativement un mot embarrassant, en le rattachant à quelque chose de connu. A première vue, il ne se distingue guère de l'analogie. La seule différence serait que les constructions de l'analogie sont rationnelles, tandis que l'étymologie populaire procède un peu au hasard. Cependant, cette différence, ne concernant que les résultats, n'est pas essentielle. Les résultats de l'étymologie populaire sont des créations qui ont

ce caractère d'être des interprétations pures et simples de formes incomprises par des formes connues.

Les deux phénomènes : analogie et étymologie populaires, n'ont qu'un trait commun : dans l'un et l'autre, on utilise des éléments significatifs fournis par la langue, mais pour le reste, ils sont diamétralement opposés. L'analogie suppose toujours l'oubli de la forme antérieure qui est nécessaire pour que sa rivale apparaisse. L'analogie ne tire rien de la substance des signes qu'elle remplace. Au contraire, l'étymologie populaire se réduit à une interprétation de la forme ancienne. Le souvenir de celle-ci, même confus est le point de départ de la déformation qu'elle subit. Ainsi, dans un cas c'est le souvenir, dans l'autre, l'oubli qui est à la base de l'analyse, et cette différence est capitale. L'étymologie populaire n'existe donc que dans des conditions particulières et n'atteint que les mots rares, techniques ou étrangers, que les sujets assimilent imparfaitement. L'analogie est, au contraire, un fait absolument général, qui appartient au fonctionnement normal de la langue. « Ces deux phénomènes s'opposent dans leur essence ; ils doivent être soigneusement distingués » (CLG, p. 241).

L'agglutination, en revanche, consiste en ce que deux ou plusieurs termes originellement distincts, mais qui se rencontrent fréquemment en syntagme, au sein de la phrase, se soudent en une unité absolue ou difficilement analysable. L'absence de volonté est justement un caractère essentiel de l'agglutination.

On distingue trois phases dans ce phénomène :

1° la combinaison de plusieurs termes en un syntagme, comparable à tous les autres,

2° l'agglutination proprement dite, soit la synthèse des éléments du syntagme en une unité nouvelle. Cette synthèse se fait d'elle-même, en vertu d'une tendance mécanique: quand un concept composé est exprimé par une suite d'unités significatives très usuelles, l'esprit, prenant le chemin de traverse, renonce à l'analyse et applique le concept en bloc sur le groupe de signes qui devient alors une unité simple.

3° tous les autres changements susceptibles d'assimiler toujours plus l'ancien groupe à un mot simple : unification de l'accent, changement phonétiques spéciaux.

Selon Bally et Séchéhaye, ces changements phonétiques et accentuels(3) précèdent les changements intervenus dans le domaine de l'idée (2), et il faut expliquer la synthèse sémantique par l'agglutination et la synthèse matérielle. Il n'en est probablement pas ainsi : c'est bien plutôt

parce qu'on a perçu une seule idée dans *vert jus, tous jours*, qu'on en a fait des mots simples, et ce serait une erreur de renverser le rapport.

Le contraste entre l'analogie et l'agglutination est que :

1° dans l'agglutination, deux ou plusieurs unités se confondent en une seule par synthèse (par exemple *encore*, de *hanc horam*), ou bien deux sous unités n'en forment plus qu'une. Au contraire, l'analogie part d'unités inférieures pour en faire une unité supérieure.

2° l'agglutination opère uniquement dans la sphère syntagmatique ; son action porte sur un groupe donné ; elle ne considère pas autre chose. Au contraire, l'analogie fait appel aux séries associatives aussi bien qu'aux syntagmes.

3° l'agglutination n'offre surtout rien de volontaire, rien d'actif ; c'est un simple processus mécanique, où l'assemblage se fait tout seul. Au contraire, l'analogie est un procédé qui suppose des analyses et des combinaisons, une activité intelligente, une intention.

Toujours suivant l'avis des deux linguistes, on emploie souvent les termes *constructions* et de *structure* à propos de la formation des mots, mais ces termes n'ont pas le même sens, selon qu'ils s'appliquent à l'agglutination ou à l'analogie. Dans le premier cas, ils rappellent la cimentation lente d'éléments qui, en contact dans un syntagme, ont subi une synthèse pouvant aller jusqu'au complet effacement de leurs unités originelles. Dans le cas de l'analogie, au contraire, *construction* veut dire agencement obtenu d'un seul coup dans un acte de parole, par la réunion d'un certain nombre d'éléments empruntés à diverses séries associatives. Aussi, arrivons-nous à la conclusion qu'il importe de distinguer l'un et l'autre mode de formation, car il est souvent difficile de dire si une forme analysable est née par agglutination ou si elle a surgi comme construction analogique.

Pour revenir à l'importance de l'aspect diachronique de la langue, c'est l'histoire seule qui peut nous renseigner. Toutes les fois qu'elle permet d'affirmer qu'un élément simple a été autrefois deux ou plusieurs éléments de la phrase, on est face à une agglutination ; mais dès que l'information historique est en défaut, il est difficile de déterminer ce qui relève de l'agglutination et ce qui relève de l'analogie.

2. Les changements phonétiques

Comme nous l'avons noté, alors que de Saussure traite la question du changement phonétique en second lieu, le CLG en tient compte dès le début et trouve en cette question une cause logique pour justifier les

changements grammaticaux que subit la langue et une raison qui légitime les changements analogiques qui s'exercent en faveur de la régularité et tendent à unifier les procédés de formation et de flexion.

À l'image des changements d'ordre analogique, les changements phonétiques ne sont pas étudiés de manière approfondie dans les conférences de Saussure (néanmoins, plusieurs exemples sont proposés à la fin de sa deuxième conférence), c'est pourquoi nous nous baserons sur le CLG dans notre commentaire.

Le changement phonétique est un événement isolé, comme tous les événements diachroniques, mais qui a pour conséquence d'altérer, d'une façon identique, tous les mots où figure le phonème en question. C'est en ce sens que les changements phonétiques sont absolument réguliers.

Par ailleurs, ce n'est pas l'espèce phonologique mais le phonème tel qu'il se présente dans certaines conditions d'entourage, qui se transforme. Les changements absolus sont extrêmement rares. D'ailleurs, la division des changements en absolus et conditionnels repose sur une vue superficielle des choses. Il est donc plus rationnel de parler de phénomènes phonétiques *spontanés* et *combinatoires*. Ils sont *spontanés* quand ils sont produits par une cause interne, et *combinatoires* quand ils résultent de la présence d'un ou plusieurs autres phonèmes. Si un fait phonétique est combinatoire, il est toujours conditionnel ; mais s'il est spontané, il n'est pas nécessairement absolu, car il peut être conditionné négativement par l'absence de certains facteurs de changement.

Nous allons proposer une étude des changements phonétiques d'un mot afin de mieux comprendre ce que de Saussure entend par : évolution d'un mot phonétiquement :

COMITÉ [komite] > AF conte, FM comte [kõt]

Principaux faits : effacement de *i* pénultième atone.

Nasalisation de *o*

Date de l'effacement de *i* pénultième : présence de *e* final de proparoxyton (III^e) ;

t intervocalique ne s'est pas sonorisé (IV^{e2}) ; *o* ne s'est pas diphtongué :

Cf. c.s comes > cuens (IV^{e1}). Donc :

II^e changement vocalique : *õ* > *o*

III^e *e* final de proparoxyton > *e* central

Fin III^e *i* pénultième atone, s'amuit, d'où *m* + *t* > *n* :

Par assimilation de point d'articulation

m bilabial > n dental devant t dental	[komte] > [konte]
v. VII ^e o se ferme > o devant n	[konte]
XII ^e nasalisation de o + n > o	[konte]
XIII ^e ouverture de la voyelle nasalisée o > o	[konte]
XVII ^e dénasalisation : n implosif s'efface	
e final s'amuit après s'être labialisé au XV ^e S.	

Cet exemple montre à quel point il n'y a pas de stabilité dans le langage et justifie la thèse de Saussure, selon laquelle il n'y a pas de rupture, mais une succession d'états de la langue, qui démontre bien que le français est le latin et non pas deux langues différentes.

En outre, il rend compte à quel point il est puéril de croire que le mot ne peut se transformer que jusqu'à un certain point comme s'il y avait quelque chose en lui qui peut le préserver. Ce caractère des modifications phonétiques tient à la qualité arbitraire du signe linguistique, qui n'a aucun lien avec la signification.

Plus important encore, est le fait que chaque étape, considérée isolément, est absolument certaine et régulière, mais limitée dans son effet, alors que l'ensemble donne l'impression d'une somme illimitée de modifications. En effet, «le phénomène phonétique est encore illimité et incalculable, en ce sens qu'il atteint n'importe quelle espèce de signe, sans distinction adjectif, substantif, etc..., radical, suffixe, désinence, etc... Il doit en être ainsi à priori, car si la grammaire intervenait, le phonème phonétique se confondrait avec le fait synchronique, chose radicalement impossible. C'est ce qu'on peut appeler : le caractère aveugle des évolutions de sons » (CLG, p. 209).

Dans le CLG, Bally et Séchehaye proposent une étude des causes des changements phonétiques. Pour eux, c'est l'un des problèmes le plus difficile de la linguistique. Ils avancent plusieurs thèses:

«1° On a dit que la race aurait des prédispositions traçant d'avance la direction des changements phonétiques mais en réalité, il ne s'agit pas d'une incapacité anthropologique, mais d'un changement dans les habitudes articulatoires et une direction générale des phénomènes phonétiques à une époque donnée, chez un peuple déterminé.

2° On a souvent considéré les changements phonétiques comme une adaptation aux conditions du sol et du climat. Certaines langues du Nord accumulent les consonnes, certaines langues du Midi font un plus large emploi des voyelles, d'où leur son harmonieux.

3° On a fait intervenir la loi du moindre effort, qui remplacerait deux articulations par une seule, ou une articulation difficile par une autre, plus commode.

Cette idée peut élucider la cause du phénomène dans une certaine mesure, ou indiquer tout au moins la direction où il faut la chercher. La loi du moindre effort semble expliquer un certain nombre de cas comme celui du passage de l'occlusive à la spirante (habère → avoir).

Toutefois, on pourrait mentionner autant de cas où il se passe exactement le contraire. S'il est vrai que l'abrègement correspond à un moindre effort dans le sens de la durée, il est tout aussi vrai que les prononciations négligées tombent dans la longue et que la brève demande plus de surveillance. Ainsi, en supposant des prédispositions différentes, on peut présenter deux faits opposés sous une même couleur.

4° Une explication attribue les changements de prononciation à notre éducation phonétique dans l'enfance. Certaines inexactitudes non corrigées l'emporteraient chez l'individu et se fixeraient dans la génération qui grandit [...]. Le choix des prononciations vicieuses apparaît purement arbitraire, et l'on n'en perçoit pas la raison ...».

Remarquons que cette dernière cause offre, en effet, aujourd'hui, un socle d'étude pour des disciplines comme la sociolinguistique.

5° ... «Une cause reliée à deux facteurs: la stabilité politique et les changements grammaticaux. «La stabilité politique n'influe pas sur la langue de la même façon que l'instabilité; il n'y a là aucune réciprocité» (CLG, p. 206). L'immobilité, la fixation relative d'un idiome peuvent provenir de faits extérieurs à la langue, qui, à leur tour, se trouvent favorisés positivement par l'équilibre social et politique. Quant aux faits de grammaire, ils tiennent toujours à la pensée par quelque côté et subissent plus facilement le contre coup des bouleversements extérieurs, ceux-ci ayant une répercussion plus immédiate sur l'esprit. Cependant, rien n'autorise à admettre qu'aux époques agitées de l'histoire d'une nation, correspondent des évolutions précipitées des sons d'un idiome.

6° On a recouru aussi à l'hypothèse du *substrat linguistique antérieur* : certains changements seraient dus à une population indigène absorbée par des nouveaux venus.

7° Le principe des changements phonétiques, assimilables aux changements de la mode, serait purement psychologiques ».

Ces changements phonétiques perturbateurs ont des répercussions profondes sur l'organisme grammatical.

Une première conséquence du phénomène phonétique, est de rompre le lien grammatical qui unit deux ou plusieurs termes. Ainsi, il arrive qu'un mot n'est plus senti comme dérivé de l'autre.

Ex. mansio – *mansionaticus
maison – ménage.

La conscience linguistique voyait autrefois dans * mansionaticus le dérivé de mansio, puis les vicissitudes phonétiques les ont séparés.

L'évolution phonétique rompt encore le rapport normal qui existait entre deux formes fléchies d'un même mot. Ainsi, comes-comiten devient en vieux français : cuens || comte.

Ailleurs, c'est une désinence qui se scinde en deux. L'indoeuropéen caractérisait tous les accusatifs singuliers par une même finale – m.

Un autre effet grammatical du changement phonétique consiste en ce que les parties distinctes d'un mot, qui contribuaient à en fixer la valeur, cessent d'être analysables : le mot devient un mot indivisible.

Selon Bally et Séchehaye, il n'y a pas de doublets phonétiques, mais il arrive souvent que les deux termes voisins ne diffèrent que par un ou deux éléments faciles à dégager, et que cette même différence se répète régulièrement dans une série de couples parallèles ; il s'agit du plus vaste et du plus ordinaire des faits grammaticaux où les changements phonétiques jouent un rôle: on l'appelle alternance : «Une correspondance entre deux sons ou groupes de sons déterminés, permutant régulièrement entre deux séries de formes coexistantes » (CLG, p. 216).

De même que le phénomène phonétique n'explique pas, à lui seul les doublets, il est aisé de voir qu'il n'est ni la cause unique, ni la cause principale de l'alternance. On peut forger une unité imaginaire et méconnaître une dualité synchronique préexistante : c'est cette dualité qui est à l'origine de toute alternance et qui la rend possible.

On peut parler des lois grammaticales d'alternances, mais ces lois ne sont qu'un résultat fortuit des faits phonétiques qui leur ont donné naissance, ceux-ci créant une opposition de valeur. L'esprit s'empare de cette différence matérielle pour la rendre significative et lui faire porter la différence conceptuelle.

III. La distance géographique / la distance chronologique

Dans sa troisième conférence, de Saussure évoque un dernier principe celui de «l'espace, de la distance géographique venant se combiner avec la distance chronologique » (*Écrits de linguistique générale*, p. 166).

Les phénomènes arrivés dans l'instant, sont toujours absolument précis et indéfinissables. De Saussure prend l'exemple du changement de *s* en *h*. Mais, ils ne sont pas les mêmes dans les différentes parties de l'aire géographique qu'on a à considérer. Par conséquent, la langue n'est plus identique dans les différentes régions qu'on traversera. Si l'on combine cette donnée géographique avec la donnée chronologique, on voit que nous ne nous trouvons presque jamais en linguistique devant un premier terme A, reflété quelques siècles après par un terme B, mais devant un premier terme A se répercutant quelques siècles après sous la forme B' B'' B'''B''''.

La différence A / B représente idéalement la différence dans le temps, mais il n'existe, en fait, que la différence A/ B' B''B'''- qui seule représente la différence à la fois dans *le temps* et dans *l'espace*. Ainsi, nulle part, la langue ne nous apparaît comme géographiquement une et identique. Tout idiome que l'on peut citer n'est généralement qu'une des multiples formes géographiques, sous lesquelles se présente le même parler dans une région un peu étendue.

Si nous prenons chacun des termes d'arrivée B' B''B'''', nous retrouverons, pour chacune exactement, le même point de départ A, modifié dans des directions différentes, mais d'une manière parfaitement précise.

Le cas de la séparation géographique, de la *discontinuité* géographique absolue, bien loin de représenter la condition régulière pour qu'il y ait divergence, constitue un cas particulier demandant à être examiné. L'effet de l'isolement linguistique d'une certaine communauté est probablement double : d'une part les différences se produisent plus rapidement, et, de l'autre, ces différences ne se produisent dans une autre direction que si la communauté était restée en contact avec la masse.

Combinons différenciation dans le temps avec différenciation avec l'espace.

Ex. Soit une certaine surface de mille lieues carrées où se parle à un moment donné un idiome : 500 ans après, il y a toute une série de dialectes différents sur la même surface, B' B''B''''. Mais, si nous partageons en deux la distance dans le temps, résulte inévitablement un tout autre aspect des différences dialectales, c'est-à-dire qu'au bout de 250 ans, non seulement les différents dialectes B'B'' ne sont pas ce qu'ils seront, mais qu'ils n'existent pas encore comme dialectes individuels.

De Saussure conclut qu'une des conquêtes les plus appréciables à ses yeux de la linguistique, due principalement à Meyer, c'est que les dialectes ne sont pas en réalité *des unités définies*, qu'il n'existe pas géographiquement de dialectes, mais, qu'en revanche, géographiquement, il

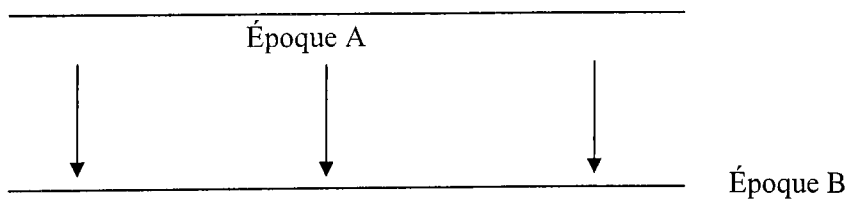
existe des *caractères dialectaux*, car lorsqu'on essaie de tracer sur la carte les limites d'un dialecte *parfaitement connu*, on est évidemment obligé de dire quels sont les caractères qu'on reconnaît comme distinctifs de ce dialecte, par rapport aux dialectes circonvoisins.

On arrive à comprendre que l'aire géographique des phénomènes peut parfaitement être tracée sur la carte, mais qu'entreprendre de distinguer des unités dialectales est absolument chimérique et vain. Chaque région se trouve placée sur le parcours d'un certain nombre de phénomènes linguistiques, lesquels ont chacun leurs *parcours déterminés*. La somme des caractères qui résulte, pour chaque région, de la superposition accidentelle de tel ou tel phénomène, est ce qui constitue le caractère qui permet de délimiter ce dialecte par rapport à tout autre. La conséquence de cette observation, est qu'il n'existe pas régulièrement de frontière entre ce qu'on appelle deux *langues* par opposition à deux dialectes, quand ces langues sont de même origine et parlées par des populations contiguës sédentaires.

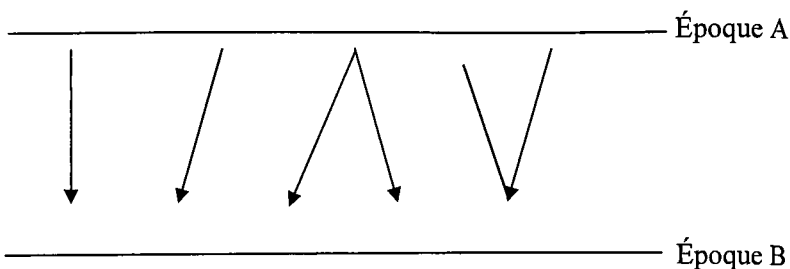
Ainsi, la langue qui n'était pas une notion définie dans le *temps*, n'est pas davantage une notion définie dans l'*espace*. Il n'y a pas d'autres moyens de fixer ce qu'on veut dire en parlant de telle ou telle langue précise que de dire « la langue de Rome en telle année ; la langue d'Annecy en telle année. C'est-à-dire de prendre une seule localité peu étendue et un seul point de temps » (Écrits de linguistique générale, p. 172).

IV. Unités, identités et réalités diachroniques

Nous trouvons ces notions dans le CLG qui explique que la linguistique statique opère sur des unités qui existent selon l'enchaînement synchronique. Dans une succession diachronique, on n'a pas affaire à des éléments délimités définitivement :



Au contraire, d'un moment à l'autre, ils se répartissent autrement, en vertu des événements de la langue, dont la langue est le théâtre, de sorte qu'ils répondraient plutôt à la figure suivante :



Cela résulte des conséquences de l'évolution phonétique, de l'analogie, de l'agglutination, etc...

Trois phénomènes reposent sur une interprétation des unités : 1° La création d'une nouvelle espèce de mots et ce, par simple déplacement des unités reçues. Un ordre particulier, indifférent à l'origine, dû peut-être à une cause fortuite et qui a permis un nouveau regroupement. 2° Apparition d'un autre groupement qui résulte d'un groupement psychologique, favorisé par une distribution spéciale des unités et consolidé, par exemple, par l'agglutination. 3° Conséquence naturelle : affaiblissement du sens.

La solution d'identité de l'unité diachronique nous permet de dépasser les apparences du phénomène d'évolution et d'atteindre son essence. En diachronie comme en synchronie, la connaissance des unités est indispensable pour distinguer ce qui est illusion et ce qui est réalité.

L'identité diachronique signifie en revanche que l'on passe à travers une série *d'identités synchroniques* dans la parole, sans que jamais le lien qui les unit ait été rompu par les transformations phonétiques successives.

Cela reviendrait à dire que la diachronie est une succession d'états synchroniques.

Conclusion

La condition de la langue dans le temps ou devant le facteur temps est donc l'objet des préoccupations de Saussure dans ses conférences. Il semble que le facteur de la durée et de la distance chronologique rendent impossible toute rupture et tout soubresaut, dans la tradition continue de la langue, depuis le premier jour où une société humaine a parlé, d'où l'importance de la parole.

En outre, et dans le même ordre d'idée, il n'arrive jamais qu'une langue succède à une autre mais que cette succession imaginaire de deux choses vient uniquement de ce qu'il nous plaît de donner deux noms successifs au même idiome, et, par conséquent, d'en faire arbitrairement deux choses séparées dans le temps.

De Saussure récuse l'idée qu'une langue déterminée naisse graduellement d'une autre, car il n'y a aucun instant où la langue soit moins déterminée ni plus déterminée qu'une autre ; il n'y a jamais de caractères permanents, mais seulement transitoires et, de plus, délimités dans le temps. Il n'y a que des faits de langue qui sont perpétuellement la transition entre l'état de veille et celui du lendemain.

Le principe universel de l'absolue continuité de la langue dans le temps, de la continuelle transformation de la langue dans le temps, dépend de deux agents distincts : l'un psychologique se concentrant sur l'opération d'analogie, l'autre physiologique ayant son expression dans les changements phonétiques. Ces derniers trouvent un développement plus approfondi dans le *'Cours de linguistique générale'* écrit par Bally et Séchehaye d'après les notes des élèves de Ferdinand de Saussure.

Qu'il s'agisse d'un message posthume expliquerait peut-être le détail dont ont bénéficié les phénomènes de changements analogique et phonétique dans le CLG.

Le dernier point que traite de Saussure dans ses conférences, est le principe de la distance géographique qui se combine avec la distance chronologique. Ce même principe révèle qu'il y a un moment donné, où plusieurs systèmes entrent en concurrence et projettent ainsi la diachronie dans un état synchronique. Aussi, il y a interpénétration de plusieurs synchronies. L'évolution d'un système A en un système B qui lui est postérieur ne peut être décrite qu'en terme de transformation de la structure synchronique A en une autre structure synchronique B. C'est, en effet, l'organisation générale du système qui est en cause quand on parle.

On peut donc soutenir qu'il n'y a pas de synchronie sans diachronie. Cette dernière est toujours sous-jacente dans un état de langue donné, qui

serait chaque fois plein du passé et gros de l'avenir, sans qu'on puisse considérer qu'il n'y a jamais rien d'étalé dans la langue.

La diachronie est la succession de synchronies qui seules peuvent rendre compte de façon adéquate de l'évolution de la langue. Elle fait constater, d'abord, les changements qui se produisent et les localise dans le temps ; mais, il faut, ensuite, replacer l'unité linguistique étudiée dans le système, tel qu'il a fonctionné à un moment donné, d'où la dichotomie Synchronie / Diachronie.

BIBLIOGRAPHIE

F. de Saussure, (1916), '*Cours de linguistique générale*', Paris, Editions Payot et Rivages (1996).

F. de Saussure, (2002), '*Écrits de linguistique générale*', Paris, Éditions Gallimard.